

11. 61)
FAC 3.21197A
Cen
FAC
21610

LETTRE

DU ROI

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

ÉCRITE DE SA PROPRE MAIN,

AVEC SON MANIFESTE.

M. DE LA PORTE, Intendant de la Liste civile, a paru à la barre de l'Assemblée nationale, & a déclaré qu'une personne attachée au Château, lui avoit apporté à dix heures du matin, un paquet contenant un billet du Roi, & un Mémoire écrit de sa main, qui a été lu aussitôt à l'Assemblée, & dont voici le sens; il est intitulé ainsi qu'il suit.

THE NEWBERRY
LIBRARY

A

DÉCLARATION DU ROI
A TOUS LES FRANÇOIS,
A SA SORTIE DE PARIS.

« TANT qu'il m'est resté le moindre espoir de voir renaître l'ordre & la tranquillité publique ; tant que j'ai cru rendre mon Peuple heureux par ma présence , j'ai resté au milieu de lui , j'attendois du temps le règne des Lois , celui de mon autorité légitime. Pour ramener des biens aussi précieux , aucun sacrifice ne m'a coûté ; j'ai toujours oublié mes intérêts particuliers , pour ne m'occuper que de l'intérêt général. La Nation Françoisse a désiré une nouvelle Constitution ; j'ai déferé à ses desirs. J'ai engagé les deux premiers Ordres à se réunir au troisieme. Je suis entré dans toutes les vues de l'Assemblée

nationale ; aucun sacrifice ne m'a coûté. J'ai sanctionné tous les Décrets ; j'ai tout approuvé , tout dévoré. Eh , de combien d'amertumes ne m'a-t-on pas abreuvé ! On m'a fait boire le calice jusqu'à la lie.

J'ai vu un Ministre , choisi par moi , un Ministre , n'aguères l'Idole du Peuple , que j'avois cru nécessaire d'éloigner , rappelé par moi , pour déferer au vœu de la Nation , je l'ai vu , dis-je , triompher auprès de moi des applaudissemens prodigués par un Peuple enivré. J'ai vu mon Palais affailli & mes Gardes égorgés ; on parut desirer , à cette époque , mon séjour dans la Capitale , & j'ai encore cédé à l'empressement du Peuple.

Je croyois , par tant de sacrifices , avoir acquis quelques droits à l'amour & au respect des François. Je croyois , à force de bienfaits , rassurer l'inquiétude du Peuple &

donner l'exemple de la générosité. Mais il semble, au contraire, que, plus je faisois de sacrifices, plus on accumuloiſt contre moi les peines & les privations.

On a réduit un des plus puissans Monarques de l'Europe, le Chef d'une Nation riche & nombreuse, au revenu le plus modique, si l'on considère les charges qu'on lui laisse, & les appointemens des personnes de sa maison, appointemens dont la Nation devoit faire les frais, puisqu'en étant à mon service, elles sont censées être celui de la Nation. Mais, que dis-je, à ma personne, ou à ma maison, semble être un titre de défaveur, & jeter, sur des fidèles sujets, un vernis odieux. On les a poursuivis, maltraités sous mes yeux, & jusques dans mes appartemens. Si j'ai paru, alors, condamner l'excès de leur zèle devoit-on leur en faire un crime,

falloit - il les en punir ; falloit - il leur en faire effuyer les plus fanglans outrages , & joindre la dérifion à l'infulte ; & , lorsque j'ai voulu , loin de ces fcènes cruelles , respirer un moment l'air de la campagne , lorsque j'ai voulu , du droit dont jouit le moindre Citoyen , lorsque j'ai cru pouvoir au moins ufer de ce droit naturel , de cette Liberté folennellement proclamée par l'Assemblée Nationale elle-même , une foule aveugle & amentée s'y est opposée avec force. Mille bras armés pour la Liberté ont violé cette même Liberté. Envain a-t-on réclamé la loi ; envain a-t-on invoqué , par moi , la raifon & le devoir ; il a fallu fe taire & obéir ; il a fallu dévorer encore cet outrage.

Ce n'étoit point affez de voir la Religion avilie , fes plus fervens Ministres proscrits , & l'objet d'une perfécution publique , & fer-

vir de jouet des qu'on dédaignoit de les
craindre.

Ce n'étoit point assez d'avoir vu des So-
ciétés particulières, qui n'avoient d'autre
crime que celui d'oser se dire les amis de
la Monarchie, de l'ordre & de la paix ;
poursuivies avec un acharnement sans exemple,
par d'autres Sociétés dominatrices & turbu-
lentes. D'avoir vu des hommes qui préen-
choient que la paix publique, & l'obéissance
même aux nouvelles Loix, dénoncés comme
des ennemis du bien public, & traités comme
des rebelles, eux qui ne prêchoient que la
soumission.

Il Ce n'étoit point enfin de voir la re-
ligion perdue, mon autorité légitime anéan-
tie, les loix sans vigueur, l'armée sans dis-
cipline, la vertu sans force, l'audace sans
frein, le royaume en proie aux factions, la

monarchie au bois, & l'anarchie à son comble; il falloit peut-être se résoudre encore à de nouveaux attentats. Mais non, la mesure étoit comblée; il a fallu que je me dérobase à tant d'outrages; il a fallu m'éloigner de ces scènes d'horreurs & d'amertumes tous les jours renouvelées; & je devois nécessairement fuir un séjour qu'on a voulu me rendre insupportable.

Hélas! ce n'est pas sans peine que je m'arrache de la capitale & j'emporte encore en partant tous les François dans mon cœur. Absent comme présent, je ne cesserai jamais de m'occuper de leur bonheur. Je ne désespère point de mon Peuple, & je vais attendre, en soupirant loin de la France, que, rappelé à la raison, revenu à son urbanité première, il me permette de rentrer dans son sein.

Signé, LOUIS.

((8))

(P. S.) Je défends à mes Ministres d'ap-
-poser, en mon absence, leurs signatures à
aucune ordre. J'enjoint au Garde-des-Seeaux
de me renvoyer le Sceau-Royal

Citoyens, lisez & jugez. Au reste, buvez
& mangez comme à l'ordinaire ; qu'aucune
affaire publique ou particulière ne soit sus-
pendue.

De l'Imprimerie de DEROGUER, rue S. Louis.